

3.4.1 A l'arrivée

- Entrée dans la CTR par NG ou W2 et suivre les cheminement jusqu'à SW.
- Entrée dans la CTR par E4 ou S1 et suivre les cheminement jusqu'au point E3 .

Du point E3, poursuivre vers le terrain pour effectuer un vol circulaire devant la TWR en attendant les signaux optiques.

Du point SW, poursuivre vers le terrain pour effectuer un vol circulaire devant la TWR en attendant les signaux optiques.

3.4.2 Au départ

Avant le décollage: ne pas décoller

Après le décollage: faire demi-tour pour atterrir suivant la procédure de la panne de radiocommunication à l'arrivée.

En cas de raisons impérieuses, poursuivre le vol en se conformant au plan de vol déposé

Note: l'emport du transpondeur n'étant pas obligatoire pour les ULM, l'accès à la CTR leur est interdit en cas de panne de radiocommunication.

IV -PROCEDURES DE DEPART

Sortie de la zone de contrôle

		RWY 01	RWY 19
Départ vers le N	par les points	NIL	SW - N1- NK- NG
Départ vers le NE	Par les points		E3 - TS
Départ vers l'E	par les points		E3-E4
Départ vers l'SE	par les points		E3 -s1
Départ vers le S	par les points		E3 - SN
Départ vers l'O	par le point		SW

V -NOTES

- Toujours couper l'axe 01/19 après autorisation ou instruction du contrôle
- Les tours de piste sur la 01/19 s'effectuent à l'Ouest de la piste 01/19
- Attentes visuelles éventuelles sur les points SW et E3 (en cas de panne de communication).
- Attente visuelle éventuelle sur le point NG en cas de largage sur GOD38 pour les vols VFRs en provenance du Nord.
- Pour les aéronefs en provenance de GOR40 (ZR de Saly) et la GOP32 (zone de Thiès), voir consigne à la carte d'approche à vue.

CORRECTIONS : Orientation magnétiques - Amendement des CVFR dans la CTR de Diass